



Plan d'action
2018-2020

Politique en saines habitudes *de vie*



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
PLAN D'ACTION 2018-2020	5
AXE 1 : LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE	5
AXE 2 : DES HABITUDES ALIMENTAIRES SAINES	6
AXE 3 : DES DÉPLACEMENTS EN TRANSPORT ACTIF FACILITÉS ET SÉCURITAIRES	7
AXE 4 : UNE OFFRE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET D'ÉVÉNEMENTS ADAPTÉE AUX BESOINS DES CITOYENS	9
AXE 5 : DES PARCS ET ESPACES VERTS ET BLEUS FRÉQUENTÉS	11

INTRODUCTION

Le présent plan d'action 2018-2020 découlant de la Politique en saines habitudes de vie a été élaboré à la suite d'une réflexion et d'un exercice de priorisation des actions réalisés par un comité de pilotage. Cette réflexion a été alimentée par les résultats du rapport de consultation, le portrait des initiatives porteuses actuellement réalisées en matière de saines habitudes de vie ainsi que par l'expérience et les connaissances des acteurs du milieu composant le comité de pilotage.

Ce plan d'action de l'Arrondissement se veut une réponse tangible aux besoins identifiés lors des consultations des organismes et de la population et sera mis en œuvre avec la collaboration des partenaires du milieu.

PLAN D'ACTION 2018-2020

Axe 1 : la promotion des saines habitudes de vie

Orientation 1.1 : L'information continue et la mobilisation des citoyens envers l'adoption de saines habitudes de vie		
OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
1.1.1 Promouvoir les saines habitudes de vie.	• La création et la mise en œuvre d'un plan de communication pour la politique ainsi que son plan d'action.	2018-2020
	• Le développement d'une campagne de promotion dans nos installations indiquant des repères informationnels (nombre de pas, résultat du choix de prendre l'escalier, etc.) / mise en place de mesures incitatives.	2019

Orientation 1.2 : La mobilisation, la concertation et le partenariat entre les acteurs de l'arrondissement et de la communauté autour des saines habitudes de vie		
OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
1.2.1 Améliorer le travail collectif entre tous les acteurs en faveur des saines habitudes de vie.	• Le maintien de la mobilisation élargie en lien avec le plan d'action de la politique en saines habitudes de vie de l'arrondissement par un rendez-vous annuel.	2018-2020
	• La concertation avec la division de la culture afin d'assurer la promotion des saines habitudes de vie dans leurs activités.	2018-2020
	• Le travail de façon concertée avec les écoles, les CPE, les garderies privées et les services de garde en milieux familiaux pour la promotion des actions en matière de saines habitudes de vie.	2018
	• L'identification de lieux et de leaders dans les communautés culturelles pour les sensibiliser et se mettre en lien avec leurs réseaux pour la promotion des actions en matière de saines habitudes de vie.	2018-2020
	• La remise de reconnaissances annuelles des meilleures initiatives en saines habitudes de vie (individus, regroupements de citoyens, organismes, secteur privé) par exemple lors d'un gala.	2020

Axe 2 : Des habitudes alimentaires saines

Orientation 2.1 : L'accès à des aliments sains		
OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
2.1.1 Favoriser la mise en place de services facilitant l'accès à des aliments sains.	• Le soutien au démarrage d'entreprises d'économie sociale visant la mise en place de commerces locaux d'alimentation, notamment dans les quartiers défavorisés.	2018-2020
	• Le soutien aux initiatives d'agriculture urbaine notamment autour des écoles.	2018-2020
	• Le soutien à l'implantation de commerces alimentaires de proximité dans les zones résidentielles et les déserts alimentaires (zonage, avantage foncier, mesures incitatives, rez-de-chaussée commerciaux).	2019
	• La promotion pour l'installation de commerces alimentaires de proximité (fixes ou mobiles) autour des centres d'intérêt (plages, places publiques, gares, parcs nature, lieux de travail, etc.).	2018-2020 (campagne RDPAT «Plus d'opportunités»)
2.1.2 Bonifier les choix alimentaires sains dans les infrastructures de loisirs et communautaires et lors des événements publics et de fêtes populaires.	• L'amélioration de l'accès à des fontaines à boire permanentes ou amovibles.	2018-2020
	• La sensibilisation et l'encadrement des concessionnaires en matière de saine alimentation abordable (incluant la vente de boissons énergisantes) lors des événements et dans les installations municipales.	2018

Orientation 2.2 : Le renforcement des connaissances et des compétences alimentaires et culinaires de la population		
OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
2.2.1 Soutenir les initiatives d'éducation à la saine alimentation des organismes locaux.	• Le soutien à un réseautage entre les initiatives existantes afin de créer des circuits courts et autonomes.	2018-2020
2.2.2 Sensibiliser et favoriser les choix sains auprès de la population.	• Le développement d'outils de communication faisant la promotion de la saine alimentation.	2018
2.2.3 Développer les connaissances et les compétences alimentaires et culinaires des citoyens.	• La sensibilisation et le soutien aux partenaires pour la diversification de l'offre d'ateliers culinaires (parent-enfant, tous, multiculturels).	2018-2020

Axe 3 : Des déplacements en transport actif facilités et sécuritaires

Orientation 3.1 : Le développement et la consolidation des infrastructures favorisant le transport actif

OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
3.1.1 Planifier et poursuivre le développement du réseau cyclable et piétonnier donnant accès à des lieux ou services publics, communautaires ou commerciaux.	• Des représentations auprès de la Ville centre pour définir le développement des pistes cyclables, notamment pour l'aménagement de voies cyclables en site propre.	2018-2020
	• L'évaluation de la faisabilité et, si concluante, le développement du projet d'aménagement d'un parc sur la friche ferroviaire.	2018
	• L'ajout progressif et l'élargissement des trottoirs dans les quartiers.	2018-2020 sur 10 ans
	• La réalisation de voies piétonnes et cyclables sur la rue Sherbrooke, et faire des représentations auprès de la Ville centre pour prioriser le dossier du boulevard Guin.	Sherbrooke : 2018 Gouin : 2019
3.1.2 Améliorer la sécurité dans les déplacements actifs.	• La poursuite et le développement de nouveaux tracés de « marchabilité » vers les écoles, les services de garde, les parcs et les points d'intérêts.	2018-2020 Sur 5 ans
	• La poursuite des mesures d'apaisement de la circulation dans les zones à risques et l'exploration de la possibilité d'augmenter le temps des feux de circulation aux traverses piétonnières problématiques.	2018-2020
3.1.3 Aménager des équipements favorisant le transport actif.	• L'ajout de supports à vélo et de bornes de réparation dans les parcs et les installations municipales.	2018-2019



Orientation 3.2 : L'amélioration du transport collectif favorisant l'intermodalité et transport actif

OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
3.2.1 Développer des modes de transport alternatifs facilitant le transport actif.	• Des représentations pour le développement de Bixi sur notre territoire.	2018
	• La mise en place d'une navette fluviale.	2018
3.2.2 Bonifier l'offre de service du transport collectif et son utilisation.	• Des représentations pour l'amélioration du transport collectif sur notre territoire dont : - L'ajout de supports à vélo sur les autobus; - Le développement de l'axe Nord-Sud; - L'harmonisation des horaires.	2018-2020
3.2.3 Promouvoir l'utilisation du transport collectif et actif.	• L'utilisation des moyens de communication de l'arrondissement pour promouvoir le transport collectif et actif.	2018-2020

Orientation 3.3 : L'aménagement du territoire favorisant le développement de services de proximité, accessibles en transport actif

OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
3.3.1 Faciliter l'accès aux services de proximité.	• Le développement de zones résidentielles selon le concept TOD (Transit-oriented development).	2018-2020 sur 10 ans



Axe 4 : Une offre d'activités physiques et d'événements adaptée aux besoins des citoyens

Orientation 4.1 : L'amélioration de l'accès aux activités physiques

OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
4.1.1 Favoriser l'accessibilité à des infrastructures de qualité et de proximité.	• Le dépôt d'un projet de construction d'une patinoire extérieure réfrigérée.	2018
	• Le maintien et la bonification de l'accès aux infrastructures et au matériel pour les organismes qui offrent des activités en sports et pour les citoyens directement.	2018-2020
4.1.2 Faciliter l'accès à la découverte et à la pratique d'activités physiques et sportives.	• Le soutien aux organismes pour favoriser la diversité et la flexibilité de l'offre.	2018-2020
	• L'évaluation et le développement d'une initiative telle que le programme Impact Jeunesse à Rivière-des-Prairies.	2018 : évaluation
	• La consolidation et la bonification du programme Accès-Loisirs.	2018
	• La possibilité pour les organismes d'offrir des essais de sports ou d'activités physiques lors d'événements.	2018-2020

Orientation 4.2 : La valorisation des événements qui intègrent ou qui prônent les saines habitudes de vie

OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
4.2.1 Offrir des événements en lien avec les saines habitudes de vie.	• La création d'événements intégrateurs et rassembleurs.	2018-2020
	• Le soutien aux événements en saines habitudes de vie existants (RDP Fête en santé, Tous à vélo, etc.).	2018-2020
4.2.2 Intégrer un volet saines habitudes de vie dans les événements.	• Le développement du réflexe « saines habitudes de vie » dans l'ensemble des événements.	2018-2020
	• La bonification du Guide du promoteur d'événements en identifiant des initiatives en matière de saines habitudes dont pourront s'inspirer les promoteurs.	2019-2020

Orientation 4.3 : Le soutien et la promotion de l'offre d'activités et d'événements

OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
4.3.1 Promouvoir l'offre d'activités et d'événements.	• La mise de l'avant des réalisations en saines habitudes de vie des partenaires.	2018-2020
4.3.2 Soutenir les initiatives des citoyens et des organismes.	• Le soutien pour la tenue d'activités parents-enfants.	2018-2020



Axe 5 : Des parcs et espaces verts et bleus fréquentés

Orientation 5.1 : L'amélioration de l'accès aux parcs et espaces verts et bleus et l'accroissement de leur utilisation

OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
5.1.1 Offrir de l'animation dans les parcs et espaces verts et bleus.	• La réalisation d'animations extérieures ponctuelles durant les quatre saisons via le déploiement de la Zone Active permettant à la fois une offre libre, spontanée et programmée dans les parcs ciblés.	2018-2019
	• L'identification des initiatives citoyennes en saines habitudes de vie se déroulant dans les parcs et espaces verts (ex. : clubs de marche, de ski de fond, de course) afin de recenser les besoins et faire les arrimages appropriés.	2018
	• Le soutien aux initiatives d'appropriation des espaces verts pour y faire de l'agriculture urbaine et/ou de l'aménagement paysager (ex. : zones libres d'agriculture urbaine).	2019
	• La conception d'un programme de plein air urbain incluant l'offre d'activités liées aux cours d'eau.	2018-2019
5.1.2 Faire connaître les parcs et espaces verts et bleus ainsi que leurs offres de services et d'activités.	• Le développement de stratégies de communication pour promouvoir les parcs, espaces verts et l'offre d'activités et de services qui s'y déroulent.	2018-2020
5.1.3 Bonifier les équipements dans les parcs et espaces verts et bleus.	• L'ajout d'installations sanitaires accessibles dans les parcs (bâtiments, lavabos, toilettes chimiques, tables à langer, etc.).	2018-2020
	• L'ajout de mobilier et de jeux innovants dans les parcs (ex. : balançoires pour les aînés, modules pour les personnes ayant des limitations physiques, etc.).	2018-2020
	• La bonification des heures d'accès pour les citoyens et les organismes aux pavillons dans les parcs.	2018-2020
	• La construction de pavillons multi-usages dans les parcs (ex. : Clémentine-De La Rousselière, ESPAT, Armand-Bombardier, Don-Bosco et places publiques).	2018-2020
	• La poursuite de la mise en œuvre du Plan bleu vert incluant la multiplication des accès au fleuve et à la rivière et les connexions entre eux.	2018-2020
	• La création de zones permettant la préparation et la consommation de nourriture dans les parcs (barbecues à charbon, bacs pour les cendres, tables à pique-nique, etc.) dans certains parcs ciblés.	2019

Orientation 5.2 : Le renforcement du sentiment de sécurité dans les parcs et espaces verts et bleus

OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
5.2.1 Améliorer la surveillance dans les parcs.	<ul style="list-style-type: none"> • La poursuite de la présence d'animateurs dans les parcs assurant un volet surveillance. 	2018-2020
5.2.2 Aménager et entretenir des équipements favorisant le sentiment de sécurité dans les parcs et espaces verts et bleus.	<ul style="list-style-type: none"> • L'ajout d'éclairage dans les parcs. 	2018-2020

Orientation 5.3 : La création d'environnements sans fumée

OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER
5.3.1 Adopter un règlement encadrant l'usage du tabac dans tous les parcs et les plages du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de la loi actuelle relative au tabac et autres produits assimilés pour réfléchir aux élargissements potentiels. 	2019
5.3.2 Informer les citoyens sur les règles des parcs et plages sans fumée.	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion du règlement encadrant l'usage du tabac et d'autres produits assimilés. 	2019



RDP
PAT

ville.montreal.qc.ca/rdp-pat



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 